



Le 14 septembre 2018

Chers parents et tuteurs,

La Colombie-Britannique traverse une période passionnante pour l'enseignement et l'apprentissage. Des changements majeurs ont été annoncés les deux dernières années par le ministère de l'Éducation. Dans la même lignée, le Conseil scolaire francophone poursuit son objectif d'assurer aux élèves l'acquisition des compétences du XXI^e siècle, jugées nécessaires pour devenir apprenants engagés, collaborateurs, innovateurs et contributeurs.

Après la refonte des programmes d'études, le ministère de l'Éducation de la Colombie- Britannique a mis à jour la façon dont les apprentissages des élèves sont évalués et communiqués aux parents. De nouvelles pratiques de communication des progrès des élèves sont mises de l'avant au niveau provincial.

Reconnu comme un novateur, le Conseil scolaire francophone a été choisi par le ministère de l'Éducation pour faire partie d'une cohorte des 14 conseils scolaires qui pilotent une nouvelle façon de communiquer les progrès des élèves. Ce projet touche tous les élèves de la maternelle à la 9^e année.

Les recherches montrent qu'une bonne communication entre l'école et le foyer est essentielle à la réussite des élèves. Le Conseil scolaire francophone s'engage à communiquer des informations à jour sur les progrès de l'élève via un portfolio électronique et d'inviter à la fois l'élève, l'enseignant et les parents à établir un dialogue constructif tout au long de l'année scolaire.


Cette année scolaire, de façon minimale, la communication des progrès de l'élève comporte ce qui suit :

1. Tout au long de l'année, une communication en continu a lieu entre l'élève, les enseignants et les parents au sujet des progrès de l'élève par l'intermédiaire d'un portfolio électronique créé à l'aide de l'application FreshGrade.
2. En hiver, une session de rencontres dirigées par les élèves est organisée par l'école. Lors de cette rencontre, votre enfant vous présente des preuves d'apprentissage de son portfolio électronique.
3. Une semaine après cette rencontre, le *Résumé de l'apprentissage de l'élève* est remis aux parents. Il vous indique où se situe votre enfant par rapport aux attentes établies pour son groupe d'âge ou pour son niveau scolaire.
4. Au printemps, une deuxième session de rencontres dirigées par les élèves est organisée par l'école. Lors de cette rencontre, votre enfant vous présente des preuves d'apprentissage de son portfolio électronique.
5. À la fin de l'année scolaire, le *Bulletin final officiel d'évaluation sommative* vous est remis. Ce bulletin est accompagné d'une auto-évaluation des compétences essentielles de votre enfant : compétence de communication, compétence de réflexion, compétence personnelle et sociale. Ces compétences sont au cœur de la transformation du programme d'études et de l'évaluation, au même rang que les fondements de la littératie et de la numératie.



6. À tout moment de l'année scolaire, toute préoccupation concernant les résultats de votre enfant doit vous être communiquée par l'enseignant. Cette communication ne fait pas partie du portfolio. Elle peut prendre différentes formes : en personne, par courriel ou toute autre forme acceptée par la direction d'école.

L'évaluation de votre enfant est faite à l'aide de l'échelle descriptive provinciale à quatre niveaux de compétence.

Niveau de compétence				
	Émergent	En voie d'acquisition	Maîtrisé	Approfondi
	L'élève montre une compréhension initiale des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension partielle des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension totale des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension approfondie des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.

L'échelle descriptive provinciale à quatre niveaux de compétence sera utilisée à la fois dans le portfolio de tous les élèves de 4 ans à la 9^e année ainsi que dans le *Bulletin final officiel d'évaluation sommative* de la maternelle à la 7^e année. Pour le Bulletin final officiel d'évaluation sommative des élèves de 8^e et 9^e année, nous continuerons à utiliser des cotes.

Le ministère de l'Éducation n'a pas encore donné des directives pour la communication des progrès des élèves de la 10^e à la 12^e année. En attendant de nouvelles directives, aucun changement ne sera mis en place.

En vous fournissant des preuves d'apprentissage de votre enfant en temps réel, nous souhaitons vous garder informé des progrès de votre enfant.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'enseignant de votre enfant ou la direction d'école. Merci de soutenir l'apprentissage et la croissance de votre enfant.

Cordialement,

Bertrand Dupain

Directeur général

Monica Monus

Directrice des Services pédagogiques



Foire aux questions

Quels sont les avantages de la participation du CSF au projet pilote du ministère de l'Éducation?

La participation à ce projet pilote donne aux élèves et aux parents l'occasion de faire part de leurs opinions sur les pratiques mises à l'essai. Elle permet également aux conseils scolaires de participer à l'élaboration de la version définitive de la politique sur la transmission des résultats des élèves de la maternelle à la 9^e année, en plus d'offrir aux enseignants davantage de temps et d'occasions pour optimiser l'apprentissage des élèves en mettant à l'essai l'ébauche de la politique et les lignes directrices connexes.

D'où vient l'échelle provinciale à quatre niveaux de compétence?

Cette échelle axée sur les points forts est fondée sur des recherches dans le domaine de l'évaluation réalisées par des établissements postsecondaires de la province, sur des consultations auprès de partenaires de l'éducation et sur les pratiques des conseils scolaires. La même échelle est utilisée pour la nouvelle évaluation de la numératie et la future évaluation de la littératie de 10^e à 12^e année pour l'obtention du diplôme. Elle est aussi harmonisée avec l'échelle de l'évaluation des habiletés de base provinciale. L'harmonisation de l'ensemble du système d'évaluation provincial était l'une des premières recommandations des partenaires provinciaux du ministère de l'Éducation, dont le groupe consultatif sur l'évaluation en classe et la transmission des résultats des élèves. Au cours de l'année scolaire qui débute, tous les conseils scolaires qui participent au projet pilote du ministère de l'Éducation utiliseront cette échelle de compétence.

Quel est le rôle des parents concernant le portfolio?

Votre rôle en tant que parents est d'encourager en tout temps votre enfant et donc, dans vos commentaires, de mettre toujours l'accent sur ses réussites. Vos commentaires s'adressent à votre enfant. Pour toute question pour l'enseignant, veuillez communiquer par courriel ou par téléphone.

Le portfolio électronique vous donne aussi la possibilité d'avoir des conversations avec votre enfant sur les preuves d'apprentissage affichées. Veuillez rester positif dans vos conversations et essayez de les appuyer dans les défis à relever.

Vous avez aussi un rôle important à jouer lors de la présentation du portfolio de votre enfant. Ce sera l'occasion d'apprendre davantage sur son apprentissage et surtout lui montrer que vous êtes des partenaires dans son éducation.

Que se passe-t-il avec les données de mon enfant s'il ou elle utilisera le système de collaboration FreshGrade pour son portfolio?

À titre d'établissement public, nous sommes assujettis à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique [BC Freedom of Information and Protection of Privacy Act]. Conformément à cette loi, nous devons en tout temps protéger la vie privée des élèves dont nous avons la charge.

Le Conseil scolaire francophone donne accès à un système de collaboration entre les élèves, les parents et les enseignants du nom de FreshGrade. Nous croyons que ce projet, qui est prioritaire pour notre conseil scolaire, permettra de surmonter bon nombre des défis traditionnels auxquels



nous faisons face lorsque les enseignants communiquent au sujet des apprentissages avec les parents, les tuteurs et les élèves. Notre intention est d'utiliser cet outil pour pouvoir communiquer plus efficacement avec vous au sujet du travail, de l'apprentissage et de l'évaluation de votre enfant et ceci de manière simple, efficace et transparente.

FreshGrade est un produit hébergé sur un serveur à Vancouver, en Colombie-Britannique, à Cogeco Peer1. Les données personnelles des élèves (à savoir, le portfolio des élèves identifié par leur prénom et leur nom de famille, le nom de leur école et leur numéro d'élève unique) y seront stockées. Les données sont disponibles dans leur totalité et transmises de manière sécuritaire. Elles ne sont divulguées à personne sans la permission de l'utilisateur.

Nous ne pourrions pas créer un compte FreshGrade pour votre enfant si le formulaire de consentement n'est pas signé. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous référer au formulaire d'entente 1.0.0. qui vous a été envoyé la semaine passée par le Conseil scolaire francophone.

Qu'est-ce une preuve d'apprentissage?

Dans le portfolio de votre enfant, vous verrez plusieurs preuves d'apprentissage. Une preuve d'apprentissage n'est pas une simple photo, une vidéo ou un travail écrit. Ces items doivent toujours être accompagnés :

- a) Pendant le projet : de commentaires formels de la part de l'enseignant faisant référence aux critères d'évaluation du projet. Un commentaire formel de l'enseignant doit comprendre : points forts, points à améliorer, objectifs à court terme, évaluation de l'enseignant à partir de l'échelle provinciale à quatre niveaux de compétence.
- b) À la fin de chaque projet : de l'attribution d'un niveau de compétence qui reflète les apprentissages de l'élève.

Et/ou

- c) De réflexions et/ou de l'auto-évaluation de l'élève sur son apprentissage en faisant référence aux critères d'évaluation ou à l'échelle provinciale à quatre niveaux de compétence.

Combien de preuves d'apprentissage devrais-je voir dans le portfolio de mon enfant?

Avant la session de rencontres dirigées par les élèves, vous devriez recevoir, de façon minimal, ce qui suit.

Matière	Nombre minimal par trimestre	Nombre minimal par année scolaire ou à la fin d'un semestre
Français	3	9
Mathématiques	2	6
Sciences humaines	1	3
Sciences	1	3
Éducation physique et santé	1	3

Éducation artistique	1 ou 2	4 (1 pour chaque volet)
Éducation à la carrière	M à 5 ^e : à la discrétion de l'enseignant 6 ^e à 9 ^e : 1	M à 5 ^e : 1 (à la fin de l'année scolaire) 6 ^e à 9 ^e : 3
Conception, compétences pratiques et technologies	M à 5 ^e année : à la discrétion de l'enseignant 6 ^e à 9 ^e : 1	M à 5 ^e année : 1 (à la fin de l'année scolaire) 6 ^e à 9 ^e : 3
Anglais langue première	4 ^e à 6 ^e : 1 7 ^e à 9 ^e : 3	4 ^e à 9 ^e : 3 7 ^e à 9 ^e : 9
Compétences essentielles	À la discrétion de l'enseignant	Pendant l'année scolaire : au moins une preuve d'apprentissage choisie par l'élève et accompagnée de l'auto-évaluation pour chacune des trois compétences essentielles (celles-ci ne comptent pas pour le bulletin final).
Francisation : élèves en francisation qui suivent les programmes d'études provinciaux (en plus des preuves dans les autres matières)	1	3
Francisation : élèves qui ne sont pas en mesure de suivre les programmes d'études provinciaux (en plus des preuves dans les autres matières)	3	9
Apprentissage de la langue anglaise (ALA) : élèves qui suivent les programmes d'études provinciaux (en plus des preuves dans les autres matières)	4 ^e à 9 ^e : 1	4 ^e à 9 ^e : 3
Apprentissage de la langue anglaise (ALA) : élèves qui ne sont pas en mesure de suivre les programmes d'études provinciaux (en plus	4 ^e à 6 ^e : 1 7 ^e à 9 ^e : 3	4 ^e à 6 ^e : 3 7 ^e à 9 ^e : 9



des preuves dans les autres matières)		
<p>De plus, au moins deux fois par année scolaire, l'enseignant écrira des commentaires descriptifs sur l'engagement et le comportement de votre enfant.</p> <p>Exemples : de l'information sur les contributions au groupe, à l'école, à la communauté, sur les interactions avec ses pairs, l'attitude de l'élève face au processus d'apprentissage, ses habitudes de travail, sa responsabilité sociale et personnelle, etc.</p>		

Les programmes d'études favorisent l'interdisciplinarité. Quand les preuves d'apprentissage intègrent plusieurs matières, les preuves d'apprentissage doivent être accompagnées de critères d'évaluation qui montrent de façon explicite ce qui a été évalué par matière. Une preuve d'apprentissage qui intègre deux matières est l'équivalent de deux preuves, une par matière évaluée.

Quels sont les avantages éducatifs de cette forme de communication des progrès de mon enfant?

Le ministère de l'Éducation a fait la refonte des programmes d'études, de l'évaluation et de la transmission des progrès des élèves suite à des recherches académiques approfondies, des résultats nationaux et mondiaux, et à la consultation des parents et des éducateurs.

Le ministère de l'Éducation de la C.-B. a mandaté l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de Victoria et l'Université de l'île de Vancouver à mener une étude sur la recherche universitaire et la littérature actuelles au sujet de l'évaluation et de la communication des progrès des élèves.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Communication fréquente avec les parents au sujet des apprentissages : les chercheurs soulignent que la communication en temps réel au sujet des apprentissages de l'enfant a un impact positif sur l'apprentissage, l'engagement, la motivation et l'engagement de l'élève.
- Évaluation à l'aide de niveaux de compétence : les chercheurs trouvent que les bulletins scolaires traditionnels (avec des cotes A, B, C-, C+, etc.) ont un impact négatif sur la motivation et donc sur l'apprentissage des élèves. L'évaluation à l'aide de niveaux de compétence en lien avec les normes d'apprentissage des programmes d'études est plus fiable et augmente le niveau de motivation des élèves.
- L'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs : les chercheurs montrent que l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs augmentent la confiance des élèves dans leurs capacités, améliorent la performance, rendent les élèves plus indépendants et responsables de leur apprentissage et créent des environnements d'apprentissage positifs et productifs.
- L'élève au centre du processus d'évaluation : les chercheurs affirment que les élèves qui ont la possibilité de participer au processus d'évaluation prennent mieux conscience de ce qu'ils apprennent et de la façon dont ils l'apprennent, et développent un sentiment de prise en charge de leur apprentissage.

Les élèves seront-ils responsables de leur propre évaluation?

Les élèves seront appelés à participer davantage au processus d'évaluation : établissement conjoint de critères d'apprentissage, réflexion sur leur apprentissage, autoévaluation, etc. Les enseignants



continuent toutefois de mettre en place les processus d'apprentissage, de fournir de la rétroaction descriptive et d'évaluer les progrès des élèves.

Je suis habitué à recevoir des bulletins scolaires avec des cotes (A, B, C+, C-, etc.). La nouvelle façon de transmettre les progrès de mon enfant est très différente de ce à quoi j'étais habitué. Quelles sont les possibilités?

Les cotes ont toujours été subjectives et ciblaient une matière à la fois. La nouvelle façon de transmettre les résultats des élèves favorise la conversation sur les progrès, la richesse de l'apprentissage, les habiletés sociales, la communication, et donc donne une image de l'enfant dans sa globalité.

Cependant, si vous jugez nécessaire de recevoir des cotes, vous pouvez faire une demande par courriel : envoyé à l'enseignant de votre enfant et en mettant en cc la direction de l'école. Les cotes vous seront transmises par courriel, à titre d'information, et ne feront pas partie de l'évaluation formelle de votre enfant. Veuillez noter que les élèves doivent répondre aux attentes de son groupe d'âge seulement à la fin de l'année scolaire. Selon les directives ministérielles, cette demande peut être faite uniquement par les parents ayant un enfant entre la 4^e et la 9^e année.

Qu'arrive-t-il si nous décidons de ne pas signer le formulaire de consentement FreshGrade?

Le CSF est conscient de l'importance de faire acquérir les compétences d'apprentissage du XXI^e siècle à ses élèves y compris les habiletés numériques. La communication des progrès des élèves est primordiale pour notre conseil scolaire et nous croyons fortement que FreshGrade permettra de communiquer les progrès de votre enfant en temps réel, de manière simple, efficace et transparente.

Cependant, si vous prenez la décision de ne pas signer le formulaire, votre enfant fera un portfolio en format papier qui vous sera présenté à la rencontre dirigée par votre enfant.

Si je reçois les preuves d'apprentissage de mon enfant pendant le trimestre / semestre, pourquoi devrais-je me présenter à la rencontre dirigée par mon enfant?

Les recherches montrent que la motivation de votre enfant à l'école dépend beaucoup de l'intérêt que vous portez à son éducation. Pendant cette rencontre, votre enfant ne se limitera pas à vous présenter tout simplement les preuves d'apprentissage accompagnées des commentaires de son enseignant. Il prendra le temps de vous parler des défis rencontrés, de ses points forts, du travail donc il ou elle est fier, des objectifs que lui et l'enseignant se donnent et d'autres informations utiles.

Est-ce que pendant la rencontre dirigée par mon enfant j'aurai l'occasion de rencontrer tous ses enseignants ?

La rencontre est dirigée par votre enfant et pendant la présentation du portfolio l'enseignant ne sera pas nécessairement à côté de vous. Cependant, l'enseignant titulaire (s'il y en a) sera présent dans la salle de rencontre. Par la suite, vous pouvez poser des questions aux enseignants. Il se peut que vous n'ayez pas l'occasion de rencontrer tous les enseignants de votre enfant, mais, si vous avez des inquiétudes, vous pouvez toujours les contacter par courriel ou de prendre un rendez-vous téléphonique ou en présentiel.

Je ne peux pas participer à la rencontre dirigée par mon enfant. Quelles sont les options?



L'avantage de ce type de communication des progrès de votre enfant est que le temps de présentation est flexible. Même si votre présence à ces rencontres est essentielle à la motivation et au succès de votre enfant, nous comprenons que le calendrier des parents est chargé. Pour cette raison, dans l'éventualité où il vous serait impossible de vous présenter, votre enfant peut vous faire la présentation à la maison. Si après la présentation vous avez encore des questions, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant.